

Lou Nisanès



Dans ce numéro :

- Géothermie p.6
- CDC du bazadais p. 7

SOMMAIRE

Page 2

Mot du maire

Page 3

Réalisations

Etat civil

Pages 4-5

Budget
Communal

Page 6

Géothermie

Page 7

CDC du Bazadais

Pages 7-9

Associations

Page 9

Ecole

Pages 10-11

Informations
diverses

Page 12

Nos
entrepreneurs



Le mot du maire

Chères Nizanaïses, Chers Nizanaïses,

2025 : une année riche au Nizan, car nous continuons la réalisation de nos projets pour une finalité : le mieux-être de toutes et tous sur notre commune.

Ce nouveau numéro de «Lou Nisanes» est l'occasion de faire le point sur les gros travaux :

- **réalisés**: rénovation thermique du bâtiment mairie/école avec un système de géothermie par capteurs horizontaux (cf article p.6); aménagement intérieur de l'atelier municipal ;
- **à venir** : la sécurisation de l'intersection route de Mourey/D3 : les démarches administratives en cours laissent présager d'un début de travaux début 2026. Réfection des toitures de l'atelier municipal et de l'église.

Vous trouverez dans ce numéro, les détails du budget voté à l'unanimité par l'équipe municipale. Budget contraint, car la réduction des dotations de l'Etat et la hausse des charges sociales et autres nous imposent une gestion plus fine de notre budget, l'extrême vigilance étant plus que jamais d'actualité. Depuis 2018, nous n'avons fait aucune augmentation des taux d'imposition locaux. D'autre part, il faut mettre en évidence l'engagement de l'équipe municipale et la compétence de notre agent technique, que je remercie vivement, qui nous ont permis de réaliser d'incalculables économies, et nous nous targuons du maintien en bonne santé financière de notre commune.

Dans cet esprit d'entreprise, et même d'innovation, nous ne voulons pas nous laisser ternir par l'ambiance pessimiste ou morose que l'actualité nous rapporte. Vous l'aurez compris, nous voulons insuffler ici l'une des devises de notre République: **la fraternité**. Citée en dernier, la fraternité n'est certes pas la moins importante. Aujourd'hui, il est plus fréquemment question de solidarité, principe de notre protection sociale qui nous ouvre la porte du «**droit à**». Néanmoins, pratiquer la fraternité comme une dynamique fondamentale de notre humanité, empreinte des devoirs qui sont les nôtres, pour une société juste et harmonieuse est le véritable bonheur humain, car il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. Pour éprouver ce bonheur, engagez-vous ! Les associations au Nizan, comme ailleurs, ont besoin de vous!

Ensemble, continuons à construire un avenir prometteur pour notre commune !

Très bonne lecture,
Bien à vous

Michelle Labrouche

Votre commune
vous informe sur
Panneau Pocket



SINON, FLASHEZ-NOUS !



TRAVAUX ET ACHATS DIVERS (juin 2024 à mai 2025)

- Remplacement du copieur imprimante de l'école : 3 638.40 € ttc ;
- Remise en état de chemins ruraux : 2 944.40 € ;
- Dessouchage et terrassement terrain à la gare : 600.00 € ;
- Pose de bordure sur voie communale n° 2 : 1 555.62 € ;
- Aménagement d'une sortie de parking derrière la salle des fêtes : 7 716.68 € ttc ;
- Rénovation énergétique école-mairie (remplacement ancienne chaudière fioul par une pompe à chaleur géothermie à capteurs horizontaux sur radiateurs existants) : 82 271.37 € ttc ;

- Réfection menuiserie bois sacristie église : 2 712.72 € ttc ;
- Réparation dégât des eaux plafond cuisine salle des fêtes : 2 100.00 € ttc ;
- Mise en conformité partielle de l'éclairage public, renouvellement LEDS : 11 387.06 € ttc ;
- Réhabilitation bâtiment communal au bourg en dépôt de stockage : 7 108.80 € ttc ;
- Révision tracteurs et broyeur : 2 722.95 € ttc ;
- Achat d'une tronçonneuse + divers matériaux : 1 558.37 € ttc ;
- Remplacement du copieur imprimante de la mairie : 4 234.80 € ttc ;

Etat civil de juin 2024 à mai 2025

<u>Naissances</u>	<u>Mariages</u>
LAMOUREUX Noé, né le 04/11/2024 à LANGON (33)	M. DAILLEAU Thierry et Mme CHARRETIER Christine, le 27 juillet 2024
FETTIH BENOUAHAB Aylan, né le 23/04/2025 à LANGON (33)	M. LEDIEU Bruno et Mme DELMAS Nathalie, le 09 novembre 2024
BRICAUD ROBERT Romane, née le 04/06/2025 à LANGON (33)	

Décès

- M. BROCHU Pierre, le 08/07/2024 à LANGON (Gironde)
- M. TOUZANI Abdelhak, le 01/08/2024 à LANGON (Gironde)
- Mme LEDIEU Nathalie, le 12/02/2025 à BORDEAUX (Gironde)
- Mme LABROUCHE Marie-Louise, le 06/03/2025 à LE NIZAN (Gironde)
- Mme DUCLERC Anne-Marie, le 18/04/2025 à LE NIZAN (Gironde)
- M. POUPELIN Raymond, le 12/06/2025 à LE NIZAN (Gironde)

Nouveaux arrivants

- M. NAVARRA Richard et Mme LE CARDINAL Camille, 1947 route des Trois ;
- M. et Mme TAUDIN Roland, 138 route du Moulin ;
- M. THORAL Maxime et Mme MANET Léa, 283 route de Mourey ;
- Mme MOSSION Sandrine, 1614 route de Pierrot ;
- Mme DALÈS Caroline, 1923 route du Gaye ;
- Mme LALLEMAND Nathalie, 364 route d'Aubergney ;
- M. MARCHAND Vincent et Mme SIEGEL Anaïs, 853 route de Mourey ;
- M. et Mme BENARD Christophe, 282 Impasse de Caplane ;
- Melle JULIEN Andréa, 91 Route du Gaye ;
- Mme CHALVIGNAC Marine et M. BRICAUD-ROBERT Benjamin, 70 Impasse des Mimosas ;

- M. DEBONLIER Jacques, 39 Impasse du Château d'Eau ;
- Mme DUDON Sarah et M. CHARIOUX Romain, 200 Impasse Bastor ;
- M. et Mme GASTON Lionel, 15 Route de Mourey ;
- Mme GUIMPIER Michèle, 877 Route de Mourey ;
- M. et Mme LHOIR Florian, 168 Impasse des Primevères ;
- M. MARQUEFAVE Nathan, 846 Route de Mourey ;
- M. et Mme MADAMET Xavier, 368 Route de Poussade ;
- M. NICAISE Madylan et Mme GATTI Alexia, 122 Impasse des Mimosas ;
- M. TAUDIN Sébastien, 2096 Route du Gaye ;
- Mme ZERFAINE Samia, 60 Impasse de l'Escos.

BUDGET MUNICIPAL 2025

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

VUE GLOBALE

Recettes/Dépenses	Budget 24	Réel 24	Budget 25	Réel/Bud 24	Bud 25/Bud 24
Dépenses	530 266	347 521	549 794	- 34,46 %	+ 3,68 %
Recettes	530 266	385 388	549 794	- 27,32 %	+ 3,68 %
Solde	0	37 867	0		

DETAIL DES RECETTES

Recettes/Dépenses	Budget 24	Réel 24	Budget 25	Réel/Bud 24	Bud 25/Bud 24
Résultat exploitation reporté	135 018	—	172 886	—	—
Produits financiers/ Atténuation charge	—	1 338	1 398	—	+ 4,48 %
Vente, prestations, ...	30 800	24 172	25 800	- 21,52 %	+ 6,73 %
Impôts et taxes	232 497	222 668	224 737	- 4,22 %	+ 0,93 %
Dotations, subventions, ...	116 951	116 191	107 973	- 0,65 %	- 7,07 %
Autres charges de gestion	15 000	21 019	17 000	+ 40,12 %	- 19,12 %
Total	530 266	385 388	549 794	- 27,32 %	+ 3,68 %

DÉTAIL DES DEPENSES

Recettes/Dépenses	Budget 24	Réel 24	Budget 25	Réel/Bud 24	Bud 25/Bud 24
Charges à caractère général	199 306	116 140	181 964	- 41,72 %	+ 2,33 %
Charges de personnel	206 000	167 289	223 000	- 18,79 %	+ 33,30 %
Atténuation de produits	3 000	186 00	3 000	- 93,80 %	+ 1512 %
Virement à la section investissement	47 810	—	55 678	—	—
Opérations de transfert sect°	7 225	7 224	7 225	—	—
Autres charges de gestion	56 800	49 402	63 700	- 13,02 %	+ 28,94 %
Charges financières	9 125	7 124	11 227	0 %	- %
Charges exceptionnelles	—	—	3 000	—	—
Dotations aux provisions	1 000	154	1 000	- 84,60 %	+ 549 %
Total	530 266	347 521	549 794	- 34,46 %	+ 3,68 %

TAXES

	Taux votés	Produit 2024 effectif	Produit 2025 attendu	Variation en %	Moyenne Département
Foncier bâti	38,13 %	131 781	134 332 €	1,94 %	45,29 %
Foncier non bâti	48,06 %	11 941	12 688 €	6,26 %	57,39 %
Taxe d'habitation	17,15 %	7 006	6 380 €	- 8,94 %	24,95 %
		150 728	153 400 €	1,77 %	

Nous avons décidé cette année encore (pour la 6^{ème} année consécutive) de ne pas augmenter les taux d'imposition (foncier bâti et non bâti et la taxe d'habitation pour les résidences secondaires).

Cependant les bases étant indexées à l'inflation, l'augmentation de votre impôt foncier sera de 3,9 %.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

BUDGET MUNICIPAL 2025

VUE GLOBALE

Recettes/Dépenses	Budget 24	Réel 24	Budget 25	Réel/Bud 24	Bud 25/Bud 24
Dépenses	269 510	90 027	28 591	- 66,59 %	- 68,24 %
Recettes	269 510	173 513	150 465	- 35,61 %	- 13,28 %
Solde	0	83 486	121 874		

DETAIL DES RECETTES

Recettes/Dépenses	Budget 24	Réel 24	Budget 25	Réel/Bud 24	Bud 25/Bud 24
Opération financière	142 382	93 430	127 440	- 34,38 %	+ 36,40 %
Ecole	119 663	75 239	23 025	- 37,12 %	-69,39 %
Voirie et réseaux	2 622	—	—	—	—
Immeuble communal Bourg	4 843	4 843	—	0 %	—
Total	269 510	173 513	150 465	- 35,61 %	- 13,28 %

DÉTAIL DES DEPENSES

Recettes/Dépenses	Budget 24	Réel 24	Budget 25	Réel/Bud 24	Bud 25/Bud 24
Opération financière	53 059	17 613	18 874	- 66,8 %	+ 7,15 %
Mairie + annexe	4 650	1 058	—	- 77,24 %	—
Cimetière	12 000	—	40 000	—	—
Acquisition matériel	16 748	7 873	8 874	- 52,99 %	+ 12,71 %
Salle polyvalente	—	3 238	—	—	—
Ecole	150 000	38 352	60 000	- 74,43 %	+ 56 ,44 %
Voirie et reseaux	18 053	12 635	—	- 30,01 %	—
Bâtiments communaux	10 000	—	30 000	—	—
Eglise	5 000	2712	5 000	—	—
Total	269 510	90 027	28 591	- 66,59 %	- 68,24 %

Remarques

Budget de fonctionnement :

C'est toujours avec une extrême vigilance que nous gérons les fonds communaux. Il n'y a pas de petites économies, nous entreprenons nous-mêmes tout ce qui peut être de notre compétence : bâtiments, voirie, aménagement intérieur

Budget d'investissement :

Comme nous l'avons déjà mentionné, la bonne gestion des dépenses de fonctionnement de la commune permet d'équilibrer par autofinancement le budget d'investissement.

GÉOTHERMIE

LE NIZAN COMMUNE PILOTE

La géothermie, qu'est-ce que c'est ?

Le principe de la géothermie consiste à utiliser la température du sous-sol de la terre pour produire de la chaleur ou de l'électricité. Renouvelable et disponible dans la nature, l'énergie dégagée par l'air et le sol sont inépuisables. Récupérer cette énergie gratuite et inépuisable, s'en servir pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, c'est possible grâce à la pompe à chaleur.

Comment ça marche ?

La géothermie avec capteurs géothermiques horizontaux est le système géothermique le plus courant et le plus économique. Le principe est ensuite celui d'une pompe à chaleur eau/eau avec de l'eau « glycolée » qui circule dans les sondes pour puiser les calories dans le sol naturel. Le mode de fonctionnement d'une pompe à chaleur est très simple dans son principe. Alors qu'un réfrigérateur transporte la chaleur de l'intérieur vers l'extérieur, la géothermie est un système de chauffage qui récupère l'énergie de l'environnement extérieur, via une pompe à chaleur

Pourquoi ce choix sur LE NIZAN ?

Plusieurs raisons :

- **Rénovation énergétique nécessaire.** La

chaudière en place présentait des signes de faiblesse. Après la rénovation thermique des bâtiments, la nécessité d'une rénovation énergétique s'imposait.

- **Economique.** Le coût du combustible grevait fortement notre budget. Ce concept de captation d'énergie par pompes à chaleur permet de faire des économies non négligeables.

- **Environnemental. Non polluant,** le système de récupération de l'énergie de l'air et du sol ne rejette pas de fumées dans l'atmosphère.

Donc, choix vertueux.

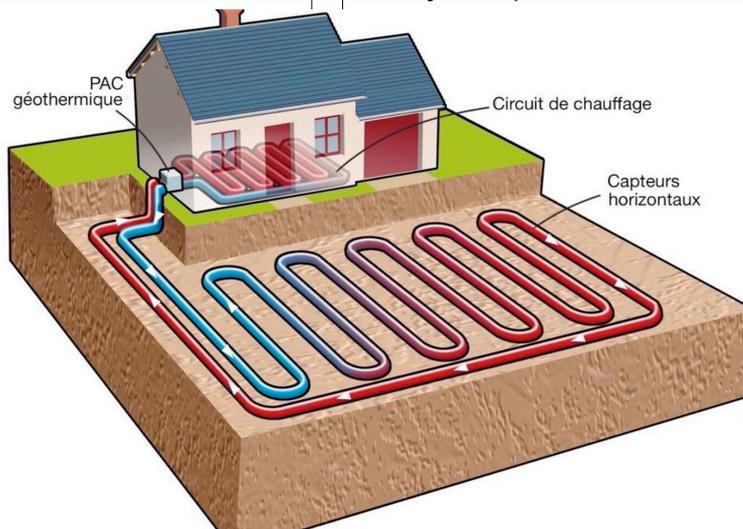
- **Foncier nécessaire.**

Nous avons l'emplacement adéquat à cette installation : 1700 mètres de capteurs enfouis à 1.50 mètre. Seule contrainte à l'avenir : nous ne pourrions pas y faire de plantations d'arbres.

LE NIZAN, 1^{ère} commune en

Nouvelle Aquitaine dans la mise en place d'un système de chauffage par géothermie à capteurs horizontaux, est commune pilote,

Opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable Territorial de la Gironde porté par le Conseil Départemental de la Gironde.



BIEN VIEUX Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

GRATUIT et OUVERT à TOUS !

Les ateliers **Cap Bien-être**

Pour gérer son stress et (à partir de)

4 séances hebdomadaires de 2h45
Les jeudis du 11/09/25 au 02/10/25
De 9h15 à 12h00

Salle des fêtes à côté de la Mairie
33430 LE NIZAN

En partenariat avec la commune du NIZAN

ASEPT
Association Santé Éducation
et Prévention sur les Territoires

Contact : 05 57 99 79 39
 www.asept-gironde.fr

La CDC du Bazadais à votre service



La **Communauté des Communes du Bazadais** est un territoire rural composé de 31 communes et classé en Zone de Revitalisation Rurale. Sur une superficie d'environ 15% de la Gironde, la population ne représente qu'1% de celle du Département, soit 16 289 habitants. De plus le vieillissement est prégnant, puisque 30% de la population a plus de 65 ans.

Forte de ces données et outre ses compétences obligatoires (urbanisme, économie, environnement), la CDC du Bazadais a créé en 2014, le **Centre intercommunal d'Action Sociale** du Bazadais, permettant à tous les administrés un accès égal à des services publics de qualité. Avec une résidence autonomie, des actions de prévention dédiées aux séniors mais surtout un service d'aide et d'accompagnement, le CIAS du Bazadais œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées.

Relaispetite enfance

Tel:05 56 25 16 95

Ateliers prévention Séniors

Tél : 05 56 65 49 51

Servicepetite enfance,
enfance, jeunesse

Tel:05 56 65 55 16

Ressources Humaines

Contact

Tel:05 56 25 28 81

Mail : contact@cdcdubazadais.fr

Site : <http://www.cdcdubazadais.fr/>

Voirie

Finances

Comptabilité

Résidenceautonomie

Tél : 05 56 25 18 19

Service d'aide et
d'accompagnement à domicile

Tel: 05 56 65 49 51

Transport à la demande

Tel : 05 56 25 28 81

Office de tourisme

Tel:05 56 25 25 84

Développement économique

ASSOCIATIONS

CERCLE DE LA PAIX (Nizan Bourg)



L'assemblée générale du cercle se tiendra le
Vendredi 27 juin à 20h

Toutes personnes intéressées par la vie du cercle peut y adhérer :
cotisation annuelle 5 euros

Jeunes bienvenus !

Banquet du cercle 27 juillet.

Contact M. Labrousse : 05 56 25 09 47

COMITE DES FETES

Chers Nizanais et Nizanaïses

Notre grande fête annuelle a tenu toutes ses promesses !

Vous avez été nombreux à venir partager cet événement qui a commencé vendredi 31 mai et s'est prolongé jusqu'en soirée dimanche 02 juin.

Nous retiendrons quelques chiffres de ce Millésime 2024 :

- La soirée du vendredi 31 mai, environ 120 assiettes de grillades ont été servies et le Karaoke a motivé de très nombreux « chanteurs » courageux et impatientes de pousser de la voix.

- Samedi 01 juin, après une pétanque dans la bonne humeur, la soirée au son des Bandas, a battu son plein avec plus de 200 convives répartis au Repas Landais et au barbecue pour les retardataires et fans d'ambiance familiale.

- Dimanche 02 juin, la restauration libre sous les arbres, la prestation folklore et la traditionnelle bourriche avec 2 nuitées gagnées au Domaine de Monges en super lot, nous ont confirmé que le Sud Ouest c'est ici !

Tout au long de ce week-end, les petits et les grands ont pu profiter à leur rythme et en sécurité : des attractions foraines, de la buvette, et de la musique.

Le comité des fêtes Le Nizan, dont le bureau nouvellement présidé par Kevin DARTIGOYETE, entouré de Damien THOMAS vice-président, Valérie DUBOIS secrétaire, Véronique FRIQUET Trésorière, a été fortement accompagné par les anciens de l'équipe et tous les membres bénévoles actifs, qu'ils en soient remerciés.

Nous n'oublions pas d'associer à cette réussite, les partenaires qui nous ont apporté leur soutien :

L'équipe Municipale, les 2 cercles de la commune, le club de pétanque, les ACCA de Le Nizan-Aubiach et de Lignan, le comité des fêtes de Roaillan et tous les commerçants des environs pour leur générosité.

Le Comité des fêtes se tient à la disposition par mail ou téléphone pour recevoir vos

suggestions pour de futurs événements, et rappelle que vous êtes les bienvenus pour apporter votre aide, les bonnes volontés sont précieuses.

En attendant un prochain rendez-vous festif, nous vous souhaitons à tous un bel été !

Le bureau, du comité des fêtes Le Nizan

Contact : cdflenizan@gmail.com OU secrétaire 06 76 60 27 02



CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)



Cette année, grâce à la volonté de l'équipe municipale et à l'engagement de bénévoles investies (Jeannine, Marie, Ludivine), la commune du Nizan a pu bénéficier du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), porté par la CAF de la Gironde.

C'est l'association Artisons, dont la mission est de développer des projets culturels avec les familles du Sud-Gironde, qui a mené ce projet. Cécile Labonne, accompagnée de l'équipe de bénévoles, a encadré un groupe de 9 enfants, âgés de 4 à 10 ans.

Ensemble, ils ont mené de nombreuses activités : création d'une bibliothèque, fabrication d'instruments de musique inspirés des peuples premiers, dessins, grands jeux pour apprendre à vivre

ensemble, préparation d'un goûter pour les parents...

Mais le mieux, c'est encore de laisser la parole aux enfants :

Pour moi, le CLAS, c'est...

- "Un moment pour faire des activités avec les copains."
- "Un moment pour se défouler après l'école et découvrir de nouvelles choses."
- "Un moment de jeu où on apprend à ne pas être mauvais perdant."
- "Beaucoup d'activités et de jeux. J'aime bien venir, c'est amusant. Et des fois, on joue à Épervier."
- "C'est bien, parce que je trouve des livres que j'aime."

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

UNION SPORTIVE NIZANAISE



La saison 2024-2025 vient de s'achever ce dimanche 18 mai : nous finissons 6° de la poule. Le traditionnel tournoi de sixte a eu lieu dimanche 8 Juin.

Pour la saison prochaine nous sommes à la recherche de joueurs pour garder un effectif suffisant. Contact : Eric Léglise : **06 75 30 84 98**

Je tiens à remercier l'ensemble du club (bureau, coach, bénévoles et joueurs d'avoir mener à bien cette saison.

CREATION D'UNE EQUIPE FEMININE

L'UNION
SPORTIVE
NIZANAISE
INNOVE !!!

TOUTES LES JEUNES FILLES DE PLUS DE 16 ANS, ET LES MOINS JEUNES, DESIREUSES DE PARTICIPER SONT LES BIENVENUES.
PARLEZ EN AUTOUR DE VOUS !

Contact : Eric Léglise : **06 75 30 84 98**



ATELIER PEINTURE



Les ateliers ont lieu le **mardi et le jeudi matin de 10h à 12 heure**
et le **mardi de 13h30 à 15h30**
dans la **salle de réunion, Nizan Bourg**
Pour tout renseignement contacter **Marie Christine Lathoumetie** au **06 18 29 22 34**
Ou par mail marie.lathoumetie33@gmail.com

Atelier dessin et peinture du Nizan

Du 23 au 28 juin 2025

PEINTURES
AQUARELLES
PASTELS

Entrée libre et gratuite
De lundi - samedi : ouvert
de 11h à 17h30
Club promenade de Moleon
Leclerc - 33210 Iangon

ECOLE



INFORMATIONS DIVERSES

Aide à la personne, surveillance et mise en sécurité, moments d'échanges... Pour améliorer la qualité de vie de nos aînés, et répondre aux mieux à leurs attentes, les professionnels du Département mettent en place différentes actions lors du déclenchement du plan canicule (alerte niveau 3) :

- ▶ Une heure supplémentaire d'aide à domicile pour les personnes âgées isolées bénéficiaires de l'APA
- ▶ Une cellule dédiée joignable de 9h à 17h15 du lundi au vendredi

L'heure supplémentaire permet d'assurer une surveillance et une mise en sécurité des personnes les plus fragiles. Elle comprend :

- ▶ L'hydratation
- ▶ Le rafraîchissement de la personne : vêtements, douche, gant humide, hygiène
- ▶ L'accompagnement à la douche
- ▶ La mise en sécurité dans un endroit adapté
- ▶ La vérification aux bonnes conditions environnementales de la maison (ventilateur, fermeture des volets, climatisation...)
- ▶ La surveillance
- ▶ L'alimentation

Adoptez les bons gestes lors de fortes chaleurs :

- ▶ Buvez de l'eau régulièrement
- ▶ Restez au frais et humidifiez-vous
- ▶ Évitez l'alcool
- ▶ Mangez en quantité suffisante et privilégiez les aliments riches en eau naturellement
- ▶ Fermez les volets et les fenêtres le jour, aérez la nuit
- ▶ Préférez des activités sans efforts
- ▶ Prenez des nouvelles de vos proches en restant au contact avec eux quotidiennement.

Face à la canicule, le Département s'engage aux côtés du réseau Monalisa auprès des personnes isolées. Plus d'informations sur : monalisa-asso.fr

Contacts et informations au 05 56 99 66 99

gironde.fr/canicule



Vous accompagnez un proche âgé au quotidien ?

Partager une pause Entr'Aidants

Venez nous retrouver durant la pause Entr'Aidants, chaque mois, autour d'un moment convivial pour échanger autour d'une thématique et vous aider à trouver de l'information : être aidant au quotidien, solutions de répit, aménagement du logement, etc.

Marie Berts
06 89 65 83 57
Se propose de vous véhiculer en cas de besoin



Chaque mois, des professionnels de l'équipe territoriale autonomie du Département de la Gironde : CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et APA (Allocation Personnalisée Autonomie) vous accueilleront pour ces temps d'échanges.

Nous vous accueillons à :

La médiathèque « La Quincaillerie »
33 Rue Maubec, Langon

Les mardis de 14h à 16h :

- | | |
|--------------|--------------|
| ▶ 14/01/2025 | ▶ 08/07/2025 |
| ▶ 11/02/2025 | ▶ 16/09/2025 |
| ▶ 11/03/2025 | ▶ 14/10/2025 |
| ▶ 15/04/2025 | ▶ 18/11/2025 |
| ▶ 13/05/2025 | ▶ 16/12/2025 |
| ▶ 10/06/2025 | |



Pour toute information, vous pouvez contacter le CLIC au **05 56 61 53 10** ou par mail clicsudgironde@gironde.fr Gratuit et sur inscription

UN FILM SUR NOS ANCIENS DU NIZAN



Ce film documentaire collecte les informations sur la vie rurale au début du XXe siècle. Les personnes qui y témoignent sont toutes nées entre 1925 et 1935, Avant-Guerre. Ces témoins nous parlent de la vie quotidienne simple et pourtant heureuse dans une commune rurale, Le Nizan, en Sud-Gironde. L'école, la nourriture, le travail, les fêtes, l'entre-aide, la langue, l'amour, le progrès... sont autant de thèmes qui y sont abordés. Ces paroles de nos anciens peuvent aussi montrer que la sobriété de vie, sans grand confort ni technologies, sans argent ni écrans peuvent aussi conduire à une vie heureuse.

<https://www.youtube.com/watch?v=rBpaBWj4MSk&t=39s>

INFORMATIONS DIVERSES

LA LGV (Ligne à Grande Vitesse) ET LE GPSO (Grand projet Sud Ouest)



La SNCF en crise n'arrive plus à entretenir une partie de ses infrastructures. Les lignes d'intérêt local diminuent drastiquement rendant les populations des plus petites communes, toujours plus dépendantes de la voiture et de ses coûts. L'Etat privilégie dans ses dépenses la route (2023 : dépense totale de transport en France s'élevait à 521 milliards d'euros dont seulement 42 milliards dédiés au ferroviaire et 348 milliards pour la route)

Dans un tel contexte la priorité devrait être de diminuer les grands projets coûteux et non rentables.

Si l'Etat ne s'engage pas, que la SNCF n'a pas les moyens, qui va payer ?

Réponse : les taxes sur les riverains qui ne bénéficient pas de ces lignes à grandes vitesses, les impôts foncier sont déjà grevés

GUIDE RESSOURCES pour les FUTURS RETRAITES

Ce guide, à l'usage des nouveaux retraités ou des futurs retraités est en cours de rédaction. Le Pôle Territorial Sud Gironde, labellisé Territoire Ami des Aînés, a lancé une large concertation auprès des seniors volontaires du Sud Gironde, afin de répondre à toutes leurs demandes d'informations avec pour objectif de sécuriser ainsi leur passage à la retraite, (accès aux droits, santé, logement, lien social, mobilité...).

Nous ne manquerons pas de vous aviser de son édition. Le document sera alors disponible en Mairie

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2025

80^e anniversaire de l'Armistice de la 2^e guerre mondiale.

Célébrée le 8 mai de chaque année, la commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945 marque cette année, le 80^e anniversaire de cet événement. Actant la capitulation par les derniers représentants du III^e Reich à Berlin, elle célèbre la liberté retrouvée par les femmes et les hommes qui n'ont jamais cédé et honore le courage de tous ceux qui ont résisté.

Quand la nouvelle de la Victoire parvient à Paris, le général de Gaulle qui incarne la voix de la France libre et combattante adresse ces mots à la Nation : " Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! » Le sacrifice pour la Victoire a été immense. C'est dans l'épreuve que se forment les grandes Nations, et le 8 mai 1945 la France décide de se choisir un grand destin.

Aujourd'hui, nous jouissons encore de cet héritage de la Libération, des choix courageux de nos grands anciens. Par-delà les clivages, ils ont su porter le pays vers le meilleur de lui-même.



NOS ENTREPRENEURS

Vente de Fruits et légumes

Epicerie fine

Dépôt de pain

côme  **ou** **Marché**
PRIMEUR

LIVRAISON GRATUITE dans un rayon de 10kms

SUIVEZ-NOUS SUR  

Nos Horaires

LUN	8h00-13h / 15h00-19h30
MAR	8h00-13h / 15h00-19h30
MER	FERMÉ
JEU	8h00-13h / 15h00-19h30
VEN	8h00-13h / 15h00-19h30
SAM	8h00-13h / 15h00-19h30
DIM	8h00-13h / FERMÉ

691, route de Grignols
33430 SAINT-CÔME
06 85 70 45 80
05 57 03 21 02
comeaumarche@gmail.com



L'offre assurance santé AXA
pour la commune de
LE NIZAN 33430

Jusqu'à - 20 % sur vos contrats santé⁽¹⁾

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :

- 1 Un **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information
ou de devis, contactez votre conseiller :

Valérie DUBOIS
AXA Epargne et Protection
06 72 43 43 72
@ valerie.dubois@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • AXA Assistance France, Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff • Entreprises régies par le Code des Assurances.

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



Réf. 2000311.12.2023 - Ne pas jeter sur la voie publique - C O M M U N I C A T I O N

UNION SPORTIVE NIZANAISE



Vide grenier le **27 Juillet**
Stade Roland Laporte de 9h à 17h
Inscription au **06 89 24 45 21** ou **06 75 30 84 98**



MAIRIE DU NIZAN

Tél. : 05 56 25 11 58 / Fax: 05 56 25 26 90
Courriel : mairie@le-nizan.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Mardi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 18 h

Heures de permanence du maire :
mardi et jeudi : 14H00 – 18H00